

ASSEMBLÉE NATIONALE
19 janvier 2018

ETAT SERVICE SOCIÉTÉ DE CONFIANCE - (N° 575)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 850

présenté par
M. Guerini

ARTICLE 41

Substituer aux références :

« 11, 15, 16, 21 et 33 »

les références :

« 11, 12 *bis*, 15, 15 *bis*, 15 *ter*, 16, 17 *bis*, 21 et 33 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.